

Le 12 juillet 2018

**Par SDÉ, courriel et messenger**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**

**Dossier Régie : R-4045-2018 / Notre référence P056133 JOT**

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») désire, par la présente, déposer sa demande amendée dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les amendements se retrouvent aux paragraphes 83 et 84 et concernent la demande de traitement confidentiel des pièces HQD-1, documents 2 et 6. Le Distributeur dépose également les affirmations solennelles au soutien de la demande de traitement confidentiel.

Finalement, le Distributeur corrige une erreur cléricale au paragraphe 8 de la demande.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/sg

p. j.